

Ermont

L'INFORMATION MUNICIPALE

magazine

DOSSIER

Val Parisis, Une nouvelle communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2016



ACTUS

Noël à Ermont
➤ page 8

ACTUS

Mardis des Chênes,
retour sur l'opération
➤ pages 10 et 11

PORTRAIT

Monsieur Noël,
les enfants d'abord !
➤ page 28



ABONNEZ-VOUS !

Le professeur Rollin se rebiffe
Le Chœur régional Vittoria
d'Île-de-France
Silence

Mirabassi Quartet
+ Kerecki Quartet (JAFO)

Trio Joubran (JAFO)

Les Demi-Frères

François Chaplin joue Schubert
Bouvard et Pécuchet

Irma

Réfugiée poétique

Nicole Ferroni

Le Mariage de Figaro

Anne Roumanoff

Les Femmes à bretelles

Moby Dick

Georges et Georges

L'École des femmes

...

Consultez le programme
sur ermont.fr/culture
ou recevez-le
sur simple demande.

THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY
3 RUE SAINT-FLAIVE PROLONGÉE
95120 ERMONT
WWW.ERMONT.FR

01 34 44 03 80

VILLE  d'ERMONT



■ Éditorial	p. 3
■ Retour en images	p. 4
■ En bref	p. 6
■ Actus	p. 7
■ DOSSIER	
Val Parisis, une nouvelle Communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2016	p. 13
	
■ Vie locale	p. 17
■ Associations	p. 18
■ Culture	
Spectacles	p. 20
Conférences et actualités	p. 22
Le Festival Jazz au fil de l'Oise	p. 23
Au cinéma	p. 24
■ Agenda	p. 25
■ Tribunes du conseil municipal	p. 26
■ Vie pratique	p. 27
■ Portrait	
Monsieur Noël, les enfants d'abord !	p. 28

Trêve ?

La trêve des confiseurs, ainsi appelait-on cette période de fin d'année qui court de Noël au Nouvel An et où la vie active s'arrête pour laisser place à la famille, à la fête, aux célébrations religieuses.

Dans cette période troublée, endeuillée par les attentats et la menace terroriste qui a frappé jusque dans les familles ermontoises, recueillons nous pour prier nos morts et pour espérer que trêve il y aura, une trêve de paix, de fraternité, de respect mutuel, pour que notre communauté de citoyens reste unie et ne tombe pas dans le piège de l'intolérance.

Pour autant restons vigilants car la menace qui pèse sur notre pays est réelle, diffuse, elle prend ses racines non pas dans je ne sais quelle contrée moyenne orientale mais dans nos propres quartiers, dans la démission depuis des décennies de l'État et de nombreuses familles face à leur devoir éducatif, face à la diffusion non combattue d'idéologies à matrice religieuse professant le mépris de nos valeurs les plus élémentaires à commencer par le respect de la vie, les libertés personnelles fondamentales, l'égalité femme-homme.

Le réveil citoyen a été long à venir, espérons qu'il sera durable.

En ce qui me concerne, vous pouvez compter sur moi et mon équipe pour que, sereinement mais avec détermination, nous appliquions sans faille les règles et valeurs républicaines qui fondent notre vivre ensemble.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de Noël et de Nouvel An.



Hugues PORTELLI,
votre Maire

**Si vous ne recevez pas
normalement le magazine
municipal, contactez la société
Champar au n° vert suivant
0 800 07 12 50.**



Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60% recyclé.

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont – Mairie, 100 rue Louis-Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex – 01 30 72 38 38 – mairie@ville-ermont.fr – ermont.fr - Directeur de la publication : Hugues Portelli - Rédactrice en chef : Sophie Gaultier - Comité de rédaction : Lucie Benoist, Nathalie Morelle, Xavier-Alexandre Reliant - Photographies : Julie Lucas - Réalisation de la maquette :  scoop communication – 585 rue de la Juine, 45160 Olivet – 02 38 63 90 00 - Mise en page de la maquette : BDSA l'Agence – 63 quai George V – 76600 Le Havre – 02 35 19 21 16 - Couverture : Julie Lucas - Impression : RAS – 95400 Villiers-le-Bel – 01 39 33 01 01 - Tirage : 16 000 exemplaires - Publication mensuelle - Distribution : Champar - Dépôt légal : décembre 2015 - ISSN : 0296-015X.



BANQUET DES SENIORS

17 ET 18 OCTOBRE

Plus de 900 seniors ont eu le plaisir de venir au banquet qui leur est traditionnellement consacré. Après le repas, ils ont assisté au spectacle Cabaret de la Compagnie Show en scène.



ANNIVERSAIRE DE L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉGLISE SAINT-FLAIVE

1^{ER} NOVEMBRE

Il y a 50 ans était construit le nouveau bâtiment de l'Église Saint-Flaive. L'évêque de Pontoise, Mgr Stanislas Lalanne, s'est joint aux Ermontois pour fêter cet événement. Une conférence et une exposition de photos étaient organisées. À cette occasion, Gérard Souquet, qui a sculpté le grand crucifix de la nouvelle église en 1965, a reçu la médaille de la ville.



DÉPOSEZ
VOS PHOTOS SUR
ERMONT.FR



SEMAINE BLEUE

DU 2 AU 6 NOVEMBRE

Lors de cette semaine, de nombreuses activités étaient organisées par les associations pour les seniors ainsi qu'une conférence sur le thème de la sécurité. Et, pour la deuxième année consécutive, les seniors ont fait leur show, lors de leur spectacle *Nos seniors ont du talent*, animé par le Conseil des seniors.



CLUB JEUNES DIPLÔMÉS

3 NOVEMBRE

Un temps de rencontre et d'échange a été organisé entre des jeunes diplômés en recherche d'emploi, Philippe Houbert, Directeur de site de 3M France et parrain de l'association Nos quartiers ont des talents, des jeunes suivis au sein du dispositif et des jeunes en poste qui sont passés par le dispositif.



COMMÉMORATION

11 NOVEMBRE

Monsieur le Maire, accompagné du cortège, du Conseil municipal d'enfants et de jeunes (CMEJ) et des Scouts, a déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts, afin de commémorer l'armistice. Les élèves du Collège Saint-Exupéry et du Lycée professionnel Gustave-Eiffel ont participé en lisant des textes et des poèmes.



INAUGURATION DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DU GROUPE SCOLAIRE LOUIS-PASTEUR

19 NOVEMBRE

Les nouveaux équipements (accueil de loisirs, salle polyvalente, agrandissement de l'école maternelle) ont été inaugurés en présence de Monsieur le Maire, de Monsieur Haquin, Conseiller départemental du Val-d'Oise ainsi que Madame Pégorier-Lelièvre, Adjointe au Maire Chargée de l'Education, Monsieur Blanchard, Adjoint au Maire Chargé de l'Équipement et Monsieur Landreau, Conseiller municipal délégué Chargé du Secteur Périscolaire.



FÊTE DE QUARTIER

22 NOVEMBRE

Les habitants des quartiers Passerelles Carreaux Commanderie Templiers ont assisté à un show Tahiti, lors de la fête de quartier du 22 novembre.

SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DU 15 AU 22 NOVEMBRE

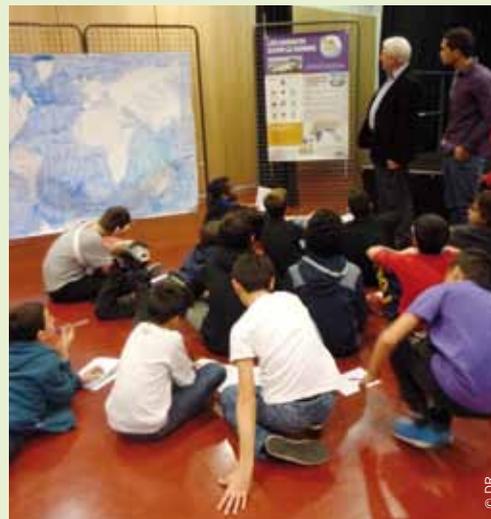
En partenariat avec le CCFD-Terre Solidaire et l'Unicef, la Municipalité a organisé la huitième édition ermontoise de la Semaine de la solidarité internationale avec pour thème : le changement climatique et nous !



Projection du documentaire
L'ère de l'homme



Exposition à la Médiathèque
intercommunale André-Malraux



Exposition à l'Espace Jeunesse



Disco-soupe au Centre socio-culturel des Chênes



Sensibilisation dans les établissements
scolaires et accueils de loisirs



Accès Sports



© Fotolia

La Direction Jeunesse et Sports propose aux enfants de 11 à 17 ans de s'initier gratuitement à des activités sportives. Les jeunes sont pris en charge par un animateur, **du lundi 21 au jeudi 31 décembre** (sauf le 25). Accès Sport est proposé à chaque vacances scolaires, dans les Complexes sportifs Gaston-Rebuffat et Auguste-Renoir, du lundi au jeudi et à l'Espace Jeunesse les vendredis. Chaque jour, une activité différente est proposée afin que les jeunes puissent découvrir et pratiquer un large panel de disciplines sportives. Les sports concernés sont adaptés en fonction du public présent (garçons, filles, adolescents, jeunes), et des temps d'échanges sont organisés lors de ces après-midis afin de favoriser le lien entre les jeunes et les animateurs municipaux.

Retrouvez le programme complet sur www.ermont.fr

➤ **Direction Jeunesse et Sports – 01 34 44 10 30**

Restitution A.M.A.Er.

Une quarantaine de jeunes, âgés de 12 à 18 ans participant aux Ateliers de musiques actuelles d'Ermont (A.M.A.Er.), présenteront le fruit de leur travail du premier trimestre, à l'occasion du concert de Noël, organisé **vendredi 18 décembre à 20 h 30** sur la scène du 37 Bis (salle de concerts de l'Espace Jeunesse). Ouvert à tous.

➤ **Direction Jeunesse et Sports – 01 34 44 10 30**

Piscine

La piscine municipale Marcellin-Berthelot sera fermée pour vidange du lundi 21 décembre 2015 au dimanche 3 janvier 2016 inclus.

Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages d'ordures, de déchets, de déjections, de matériaux ou de liquides insalubres, sont interdits sur le domaine public, sauf emplacements prévus à cet effet. Suite au décret du 25 mars 2015, l'amende forfaitaire est désormais de 68 €.

Réunion publique

Dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme, la ville d'Ermont organise une réunion publique d'information et de concertation **vendredi 4 décembre à 20 h** sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) au Théâtre Pierre-Fresnay, 3 rue Saint-Flaive prolongée.

➤ **Service municipal de l'urbanisme – 01 30 72 38 69**

Maisons de santé

La Maison de santé des Espérances compte désormais deux infirmières, Mesdames Amel Rekik et Nadia Nounlog, et une kinésithérapeute, Madame Audrey Margerit.

Le médecin généraliste, Dr Hanine, consulte tous les jours de la semaine et effectue des visites à domicile pour les seniors et les personnes handicapées (prise de rendez-vous en ligne sur www.doctolib.fr).

Par ailleurs, la Maison de santé des Chênes vient d'accueillir un nouveau dentiste, Dr Elisabeth Joomun.

➤ **Maison de santé des Espérances – 121 rue Jean-Richepin
Consultations sur rendez-vous au 01 30 72 37 40
Maison de santé des Chênes – 31 rue du Stand
01 30 72 91 20**

Recensement

Le recensement annuel de la population, organisé chaque année en partenariat avec l'INSEE, dont les données recueillies permettent d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (crèches, hôpitaux, logements, établissements scolaires, etc.), se déroulera **du 21 janvier au 27 février 2016**.

➤ **Service État civil – 01 30 72 37 17**

Conseil municipal

Mercredi 16 décembre à 20 h 45, aura lieu la prochaine réunion du conseil municipal, en mairie bâtiment B, salle Jacques Berthod. Le conseil municipal est ouvert au public.

Suite à la démission de Monsieur Mathias Trogrlic, Madame Carole Chesneau et de Madame Marine Gilbert du groupe de l'opposition Générations Ermont, Messieurs Raymond Boyer, Nicolas Tcheng et Thierry Quinette ont été élus conseillers municipaux lors du Conseil municipal du 18 novembre.



Raymond Boyer



Nicolas Tcheng



Thierry Quinette

Noël à Ermont



© Fotolia

En décembre, les rues d'Ermont seront envahies d'acrobates, de mascottes en peluches et de stands plus gourmands les uns que les autres... Vous pourrez sentir les effluves de marrons chauds et de barbes à papa... Et surtout, le Père Noël en personne fera le déplacement, spécialement pour les petits Ermontois (voir l'interview exclusive page 28) !

Découvrez dès à présent un programme tout en couleurs, musique et bonnes odeurs... N'en perdez pas une miette !

DANS VOS QUARTIERS

Samedi 5 décembre, rendez-vous pour une après-midi festive au Centre socio-culturel des Chênes avec goûter autour du thème de la Saint-Nicolas. Deux séances de contes seront données par l'association Les Griottes. Inscription obligatoire.

Mercredi 9 décembre, le centre commercial des Chênes sera placé sous le signe de la fête de 15 h à 18 h, avec au programme des déambulations d'acrobates de la C^{ie} Les Sœurs Bacanes, un caricaturiste, sculpteur de ballons, henné et maquillage (offert par l'ICF la Sablière). Et pour se restaurer, crêpes, chocolat chaud et marrons chauds offerts par Ermont Habitat, Ermont Balzac et l'Association sportive d'Ermont.

Mercredi 16 décembre, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30, la Maison de quartier des Espérances (112 rue du 18 Juin) fête Noël avec un spectacle de magie, des ateliers créatifs, un goûter et une distribution de friandises.

Le même jour, le Centre socio-culturel François-Rude sera également à la fête, avec un spectacle de magie, des ateliers créatifs et la présence du Père Noël dans ses locaux, de 16 h à 18 h 30.

AU MARCHÉ SAINT-FLAIVE

Samedi 5 décembre, le marché Saint-Flaive prendra lui aussi un air féérique. Un décor hivernal avec le traineau du Père Noël et des rennes, entre autres, sera installé. Le Père Noël en personne fera le déplacement pour l'occasion, et offrira des photos souvenir aux enfants, ainsi que des bonbons.

Vous pourrez aussi gagner des bons d'achats ou de nombreux autres cadeaux en jouant avec les bornes, les matinées du 5 et du 9 décembre.

EN CENTRE-VILLE

Samedi 19 décembre, aidés de deux lutins, les enfants pourront s'installer sur un pupitre afin d'écrire leur lettre au Père Noël, puis la poster dans la boîte aux lettres, grâce à la poste du Père Noël, installée en centre-ville.

Une calèche de Noël, attelée et conduite par un lutin sillonnera la ville, et des barbes à papa et chocolats chauds seront distribués gratuitement. Enfin, des ateliers de cirque et jeux de bois seront mis en place pour les enfants.

Mercredi 23, vous pourrez assister en centre-ville, au défilé de quatre musiciens style New Orléans en costumes de Noël, ainsi qu'à celui de drôles de rennes et de pingouins.

Animations offertes par l'association des commerçants du Centre-ville.



© Fotolia

DES SORTIES

Suite aux attentats, les sorties à Paris (*Merlin l'enchanteur* au Théâtre du Gymnase, spectacle Disney sur glace et sortie au Grand Rex) sont annulées. Les spectacles au Théâtres Pierre-Fresnay et de l'Aventure sont maintenus.

Tous les événements ont été organisés en partenariat avec les Conseils de quartier.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

- CENTRE SOCIO-CULTUREL
- DES CHÊNES
- 9 rue Utrillo – 01 34 14 32 65
- CENTRE SOCIO-CULTUREL
- FRANÇOIS-RUDE
- Allée Jean de Florette
- 01 34 44 24 60
- MAISON DE QUARTIER
- DES ESPÉRANCES
- 112 rue du 18 Juin
- 01 34 15 75 07

Dimanches 6 et 13 décembre

Élections régionales

Les prochaines élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre. Elles permettront d'élire les Conseillers régionaux pour six ans.



© Fotolia

CE QUI CHANGE

- La nouvelle carte des régions redéfinies par la loi du 16 janvier 2015 comportera treize régions métropolitaines, contre vingt-deux précédemment, au 1^{er} janvier 2016.
- Les compétences des régions seront élargies.

LE DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS

1757 conseillers régionaux sont à élire, dont 209 pour l'Île-de-France. Ils sont élus pour six ans au suffrage universel direct selon un scrutin de liste proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

Les conseillers régionaux composent le conseil régional, assemblée délibérante de la région. Le conseil régional règle les affaires de la région en assemblées plénières ou en commission permanente. Les conseillers élisent un président du conseil régional et une commission permanente. Parmi les membres de la commission permanente, sont ensuite élus les vice-présidents du conseil régional.

Le président prépare et exécute les délibérations de l'assemblée régionale, gère le

patrimoine, saisit le Conseil économique et social régional (CESR) et dirige l'administration régionale. Il préside aussi la commission permanente de l'assemblée régionale.

VOTE PAR PROCURATION, PENSEZ-Y DÈS MAINTENANT !

Si vous êtes absent le jour de l'élection, vous pouvez donner procuration à un autre électeur de votre choix à condition que celui-ci soit également inscrit sur les listes électorales de votre commune et ne bénéficie pas déjà d'une procuration établie en France. Il vous suffit de vous rendre au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre lieu de travail ou de résidence ou auprès des autorités consulaires avec votre pièce d'identité et le formulaire de procuration. Vous pouvez remplir ce formulaire en ligne sur <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R12675.xhtml> avant de le déposer au guichet. Le jour du scrutin, il suffira à votre mandataire de se rendre à votre bureau de vote et de présenter, en votre nom, sa propre pièce d'identité.

Les principaux domaines d'intervention du Conseil régional

- le développement économique,
- la gestion des lycées,
- la formation professionnelle et l'enseignement supérieur,
- l'aménagement du territoire et les transports.

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, promulguée le 7 août 2015, tend à renforcer les compétences de la région.

La région est désormais la collectivité « responsable, sur son territoire, de la définition des orientations en matière de développement économique » avec une compétence exclusive pour l'élaboration de deux schémas : le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation et le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

Elle définit les régimes d'aides et décide de l'octroi des aides aux entreprises de la région.

Son rôle est renforcé en matière de politique de l'emploi.

Elle arrête le plan régional de prévention et de gestion des déchets et organise désormais les services de transports non urbains, réguliers ou à la demande, y compris les transports scolaires.

Elle a la charge de la construction et entretien des immeubles et des équipements des centres de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS), en lieu et place de l'État.

Les bureaux de vote de la ville seront ouverts de 8 h à 20 h.

• SERVICE MUNICIPAL ÉLECTIONS
• 100 rue Louis Savoie – BP 40083
• 95123 Ermont Cedex
• 01 30 72 38 38

Les Mardis des Chênes, retour sur une opération inédite

Les mardis 3, 10, 17 et 24 novembre, la ville, Pôle Emploi et les principaux acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion ont mené une grande opération, au cœur du quartier prioritaire de la politique de la ville des Chênes, en direction des demandeurs d'emploi inscrits du quartier.



UNE FORTE MOBILISATION DES PARTENAIRES

Pôle emploi, Clé, Mission locale de la Vallée de Montmorency, Ami services, ESSIVAM, le CPCV, le Centre socio-culturel des Chênes, l'Espace Emploi de la Communauté d'agglomération de Val-et-Forêt, le Conseil départemental du Val-d'Oise, la Caisse d'allocations familiales et la Préfecture du Val-d'Oise : les onze partenaires de la ville étaient présents au cœur du quartier, au Centre socio-culturel des Chênes, pour conseiller, orienter et accompagner les demandeurs d'emploi présents.

UN PREMIER PAS VERS L'EMPLOI

Les objectifs étaient de présenter l'ensemble des services des partenaires, de mieux cerner les besoins des demandeurs d'emploi du quartier et proposer à chaque demandeur un accompagnement adapté à ses besoins. Après un entretien individuel avec des conseillers particuliers, les demandeurs d'emploi pouvaient échanger avec les partenaires sur leurs stands.

UN ENGAGEMENT FORT

Cette opération était organisée dans le cadre du contrat de ville 2015-2020. L'un des trois axes d'intervention est l'emploi et le développement économique, avec pour objectif de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi.

La levée des freins à l'emploi sera poursuivie et amplifiée grâce aux actions de formation linguistique, les chantiers de préqualification, le parrainage des jeunes diplômés... Une réflexion avec l'ensemble des partenaires sera ouverte sur les deux freins suivants : les modes de garde et la mobilité géographique.

Ce qu'elle en a pensé
Camille Marsiglio,
habitante du quartier
Rossignaux.

« Je suis une formation courte et donne des cours de boxe le soir en parallèle. Au vu de mon parcours et de mes objectifs, les conseillers m'ont invitée à des ateliers pour devenir autoentrepreneur. C'est positif car j'ai appris des éléments nouveaux. »



Les missions des partenaires

- **Ami Services**, association d'insertion, offre un accompagnement social et professionnel aux demandeurs d'emploi par le biais de contrat et de mise à disposition chez les particuliers, dans les collectivités ou dans les entreprises.
- **La Caisse d'Allocations Familiales du Val-d'Oise** a pour mission d'améliorer le parcours d'insertion des personnes et des familles en situation de précarité et d'aider à concilier vie professionnelle et familiale.
- **Compter, Lire et Écrire (CLÉ)** propose des formations pour les personnes en difficulté avec la lecture, l'écriture et le calcul.
- **Le CPCV** met en place des formations qualifiantes et de l'accompagnement socio-professionnel.
- **L'Espace emploi de la Communauté d'agglomération Val-et-Forêt** aide à la rédaction de cv et lettre de motivation, prépare à l'entretien d'embauche, suit les projets professionnels, informe sur les métiers et la formation, oriente et met en relation avec des structures adéquates.
- **ESSIVAM (Espace social et interculturel de la Vallée de Montmorency)** est spécialisé dans l'apprentissage du français pour des adultes non francophones, afin de faciliter l'intégration sociale et professionnelle.
- **La Mission insertion du Conseil départemental du Val-d'Oise** informe sur le RSA.
- **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Ermont** s'adresse aux habitants de la commune, de 25 à 60 ans, célibataires, sans enfants à charge qui sont en situation de précarité.
- **La Mission Locale de la Vallée de Montmorency** accueille, informe et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés dans la construction de leur projet d'avenir.
- **Le service de prévention spécialisée** a pour mission de venir en aide aux jeunes Ermontois de 11 à 25 ans rencontrant des difficultés dans leur vie quotidienne : famille, scolarité, formation, santé, démarches administratives, justice...
- **Pôle Emploi**

Interview de Madame Catherine Duperoux, directrice de l'agence Pôle Emploi Ermont Montmorency

Quel a été l'intérêt d'une telle opération ?

Les objectifs étaient de :

- mettre en place une opération partenariale au cœur des quartiers prioritaires,
- répondre aux besoins des demandeurs d'emploi les plus en difficulté,
- proposer des diagnostics partagés et ciblés en fonction des besoins recensés par le partenaire et l'offre de service adaptée,
- favoriser les échanges entre partenaires,
- renforcer la connaissance des offres de services réciproques auprès de tous les acteurs locaux,
- faire remonter un diagnostic du quartier prioritaire et des besoins non couverts.

Était-ce une première pour Pôle Emploi ?

Des opérations diagnostics ont déjà été réalisées au niveau de Pôle Emploi mais il s'agit de la première opération au cœur d'un quartier prioritaire.

Les objectifs visés ont-ils été atteints ?

Nous avons des retours très positifs actuellement des demandeurs d'emploi, des conseillers et des partenaires qui ont appris à mieux se connaître et travailler ensemble. Un bilan est en cours sur les propositions faites : orientation pour Pôle Emploi sur des prestations, mesures, formations (ateliers CV, lettre de motivation, activ projet et emploi, orientation vers des portefeuilles d'accompagnement renforcé, projet de formation et de création d'entreprise...).

Près de 200 demandeurs d'emploi ont été reçus.



Ce qu'ils en ont pensé Kevin, 21 ans, habitant du quartier des Chênes.

« L'entretien a été plus calme et plus long que mes entretiens habituels. Je recherche un emploi dans le domaine de la maçonnerie. À l'issue de mon entretien individuel, on m'a dirigé vers la Mission locale de la Vallée de Montmorency et j'ai rendez-vous jeudi. »

Essam, 60 ans, habite le foyer Adoma.

« Je recherche un emploi en médiation sociale, j'ai un Bac + 4 en sociologie. Mon entretien s'est bien passé ce matin, j'ai été en contact avec deux personnes compétentes puis j'ai été redirigé vers l'Espace Emploi de la Communauté d'agglomération de Val-et-Forêt pour les ateliers CV et lettre de motivation. J'ai déjà pris rendez-vous, je suis très satisfait de cette opération, j'espère qu'il va y en avoir d'autres. »

• **POLITIQUE DE LA VILLE**
• 100 rue Louis-Savoie
• Bâtiment B – 95120 Ermont
• 01 30 72 38 20

La COP21, à côté de chez nous

La France accueillera et présidera la 21^e Conférence Climat appelée aussi 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre de l'ONU sur le changement climatique (COP21), du 30 novembre au 11 décembre 2015 au Bourget.



© DR

DES ENJEUX MAJEURS

L'enjeu principal de la COP21 est l'adoption d'un accord universel et contraignant pour maintenir en deçà de 2°C la hausse de la température de la planète. Il entrera en vigueur en 2020.

Pour atteindre cet objectif des 2°C, les pays devront atténuer leurs émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux dérèglements climatiques déjà existants.

Nouveauté des négociations cette année : chaque pays doit publier sa contribution nationale présentant les efforts qu'il s'engage à réaliser en amont de la conférence des parties. Une synthèse des contributions, permettant de voir l'effet cumulé de tous les efforts, sera rendue publique avant la conférence.

Autre enjeu majeur de cette conférence : les États, les organisations internationales et le secteur privé devront mobiliser 100 milliards de dollars par an à partir de 2020 pour aider les pays les plus vulnérables à lutter contre le dérèglement climatique,

tout en favorisant leur développement durable et juste.

ERMONT SE MOBILISE

Pour faire écho aux négociations internationales, la ville a mis en place plusieurs actions avant, pendant et après la Conférence Climat :

➤ **En mai dernier**, la fête Tous des Ours consacrée au changement climatique a réuni 25 services municipaux et partenaires et attiré environ 1000 visiteurs. L'édition 2016 de la fête du Développement Durable proposera une nouvelle exploration du thème du climat, sous l'angle de l'art et de l'innovation.

➤ **En novembre**, pour la huitième année consécutive, la ville a organisé la Semaine de la solidarité internationale et du développement durable avec de nombreuses animations en direction des établissements scolaires et la projection en avant-première du film documentaire *L'ère de l'homme*.

➤ **En décembre**, le dernier long-métrage de Luc Jacquet *La Glace et Le Ciel* sera diffusé au Cinéma Pierre-Fresnay. Le film, retraçant l'épopée du glaciologue Claude Lorius, a clôturé le festival de Cannes en 2015.

Mercredi 9 décembre à 18 h et 20 h 45 au Cinéma Pierre-Fresnay

➤ La ville d'Erment a également créé un web-documentaire original sur le thème du changement climatique en ligne depuis mai dernier : <http://tousdesours.fr>. À travers le regard curieux et décalé de l'ourse Paulette, ce web-doc propose des éléments de compréhension du changement climatique et de la COP 21 et valorise les solutions mises en œuvre par les acteurs du territoire. En outre, tout au long du web-doc, des micros-trottoirs et des sondages agrémentent le parcours du visiteur.

➤ Enfin, pour donner un visage à la mobilisation citoyenne, le clip « Ermont se mobilise pour la COP21 » réalisé en interne à partir de photos d'Ermontois est actuellement à découvrir sur ermont.fr et sur la page Facebook de la ville. À partager et à diffuser largement !

LE RENOUVELLEMENT DE NOTRE AGENDA 21

L'année 2016 sera consacrée au renouvellement de l'Agenda 21 local qui, après quatre années de mise en œuvre, est arrivé à maturité. La politique locale de développement durable sera évaluée et actualisée en concertation avec les acteurs locaux et les services municipaux pour aboutir à un Agenda 21 deuxième génération.

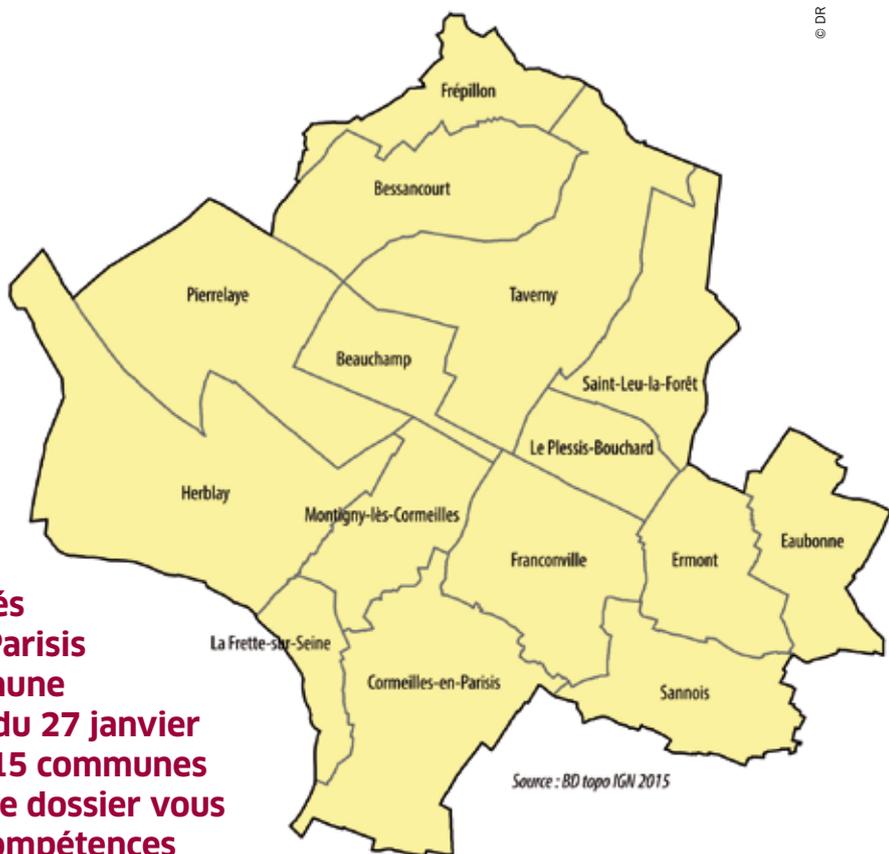
ADJOINTE AU MAIRE
CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE :
Mme Céline Bouvet



• SERVICE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
• 100 rue Louis-Savoie – 95120 Ermont
• 01 30 72 38 52 – ermont.fr

VAL PARISIS, une nouvelle Communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2016

Au 1^{er} janvier 2016, les Communautés d'agglomération Val-et-Forêt et Le Parisis fusionneront et intégreront la commune de Frépillon, conformément à la loi du 27 janvier 2014, pour former un ensemble de 15 communes membres et de 261 866 habitants. Ce dossier vous présente le fonctionnement et les compétences de la nouvelle Communauté d'agglomération Val Parisis.



© DR



Interview de
Monsieur Portelli,
Maire d'Ermont

Quelle expérience a Ermont de l'intercommunalité ?

L'histoire intercommunale d'Ermont est déjà longue. Elle commence dans les années 1990 avec la Communauté de communes entre Ermont, Eaubonne, Saint-Prix et Montlignon qui nous habituera à travailler ensemble et à mutualiser des services à la population. Cette intercommunalité grandira et accroîtra ses compétences en devenant communauté d'agglomération, ce qui nous permettra de créer la ZAC d'Ermont-Eaubonne et de financer de gros équipements sur notre territoire (commissariat, bibliothèque, vidéoprotection...).

Pourquoi cette nouvelle Communauté d'agglomération ?

L'intégration dans une nouvelle Communauté de plus de 250 000 habitants, fusionnant l'essentiel de Val-et-Forêt et l'agglomération du Parisis, a été imposée par le législateur, qui nous obligeait à constituer de vastes ensembles, mais c'est nous qui avons choisi d'aller vers l'ouest, là où se trouve le potentiel de développement économique et de créations d'emploi, plutôt que vers l'est, plus résidentiel et moins dynamique. De surcroît, le Parisis est une agglomération récente, peu développée, qui aura à apprendre de notre expérience même si au départ nous pesons moins en terme démographique qu'eux.

Quels objectifs pour Ermont dans cette nouvelle intercommunalité ?

La nouvelle agglomération est un immense chantier mais au potentiel considérable ; à

nous d'être créatifs et audacieux, de créer des zones d'activités et des infrastructures qui accueillent des entreprises et créent des emplois, de mutualiser des activités que nous gérons difficilement seuls tout en gardant tous nos services à la population et ce qui fonde notre identité. Ermont arrive dans cette intercommunalité sans complexe, ni de supériorité, ni d'infériorité. En quinze ans, nous avons attiré sur notre commune tous les services publics dont la nouvelle agglomération aura besoin, et cela, personne ne pourra plus nous le reprendre.

Comment fonctionnera la nouvelle Communauté d'agglomération ?

L'ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE INTERCOMMUNAL

La loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) du 27 janvier 2014 a imposé aux intercommunalités de la grande couronne parisienne, situées dans l'unité urbaine de Paris, de former des ensembles d'au moins 200 000 habitants. La communauté d'agglomération Val-et-Forêt, créée en 2000 et comprenant 85 000 habitants, a dû s'adapter à ce nouveau cadre législatif.

Le préfet de Région a élaboré un schéma régional de coopération intercommunale (SRCI). La première version de ce schéma a reçu un avis défavorable du conseil communautaire de Val-et-Forêt le 4 décembre 2014 mais également des Communautés d'agglomération du Grand Roissy ou encore de Argenteuil-Bezons.

Les communes et intercommunalités de la Grande couronne ont ensuite été invitées à rendre un avis, afin de modifier le schéma initial.

Les élus communautaires de Val-et-Forêt ont délibéré le 15 juin 2015 pour se prononcer favorablement sur la proposition de SRCI modifié à la suite de l'avis défavorable rendu par les Communautés d'agglomération. Le périmètre de la future Communauté d'agglomération, qui verra le jour au 1^{er} janvier 2016 sous le nom de Val Parisis, formera un ensemble de 261 866 habitants regroupant 15 communes :

Beauchamp,
Bessancourt,
Cormeilles-en-Parisis,
Eaubonne,
Ermont,
Franconville,
Frépillon,
Herblay,
La Frette-sur-Seine,
Le Plessis-Bouchard,
Montigny-lès-Cormeilles,
Pierrelaye,
Sannois,
Saint-Leu-la-Forêt
et Taverny.

LE FONCTIONNEMENT

La Communauté d'agglomération Val Parisis sera administrée par un conseil communautaire, composé de 87 délégués des communes membres pour la durée de leur mandat, dont 9 pour Ermont.

Répartition des sièges par commune

Beauchamp	3
Bessancourt	2
Cormeilles-en-Parisis	8
Eaubonne	8
Ermont	9
Franconville	10
Frépillon	1
Herblay	9
La Frette-sur-Seine	2
Le Plessis-Bouchard	3
Montigny-lès-Cormeilles	7
Pierrelaye	3
Sannois	9
Saint-Leu-la-Forêt	5
Taverny	8

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES D'ERMONT

➤ **8 conseillers pour la majorité municipale « Ensemble Vivons Ermont » :**

Hugues Portelli,
Xavier Haquin,
Martine Pégorier-Lelièvre,
Joël Naccache,
Florence Mary,
Benoît Blanchard,
Céline Bouvet,
Joëlle Dupuy.

➤ **1 conseiller pour la minorité « Générations Ermont » :**

Alain Fabre

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Organe délibérant de Val Parisis, le Conseil communautaire représente toutes les communes. Il détermine les grandes orientations, peut déléguer certaines de ses prérogatives au Bureau communautaire afin de faciliter la gestion des affaires courantes, vote le budget, détermine les dépenses et fixe les recettes de la Communauté d'agglomération nécessaires à l'exercice de ses compétences. Il se réunit en séance publique environ six fois par an.

LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Lors du Conseil communautaire début janvier 2016, le Conseil de la Communauté d'agglomération Val Parisis élira son Président. Ensuite, un vote du Conseil communautaire déterminera le nombre de Vice-présidents et de membres supplémentaires de conseillers communautaires membres du Bureau. Le Conseil communautaire procédera ensuite à leur désignation par élection.

Ils constituent ensemble le Bureau communautaire, exécutif de l'établissement public qui se réunit deux fois par mois pour gérer les affaires courantes et celles qui lui sont déléguées par le Conseil communautaire. Les séances du Bureau communautaire ne sont pas publiques.

LES COMMISSIONS

Le Conseil communautaire constitue des commissions pour l'étude des problèmes relevant de sa compétence. Chaque commission pourra être élargie en fonction des compétences particulières et des problèmes traités (ex : transports, développement économique...). Chacune des commissions est placée sous la responsabilité d'un des Vice-présidents.

Les compétences

La Communauté d'agglomération a pour mission d'exercer, en lieu et place des communes membres, sur l'ensemble de leur territoire, des compétences relevant de trois niveaux distincts : les compétences obligatoires, les compétences optionnelles (définies par la Loi sur la coopération intercommunale du 12 juillet 1999), et les compétences facultatives (déterminées par les élus des communes de Val Parisis).

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

↳ Développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique ;
- actions de développement économique ;
- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- promotion du tourisme avec la création d'offices de tourisme ;
- actions en faveur de l'emploi et de la formation : un service emploi intercommunal avec des relais de proximité dans les communes permettra un déploiement d'actions en faveur de l'emploi et de la formation équivalent sur l'ensemble du territoire.

↳ Aménagement de l'espace



- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
- création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ;
- étude et organisation de l'offre de transports urbains et des infrastructures routières ;
- organisation de la mobilité.

↳ Équilibre social de l'habitat

- Développement d'un Programme local de l'habitat ;
- politique du logement d'intérêt communautaire ;

- actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
- réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;
- opérations en faveur du logement des personnes défavorisées, notamment en termes de précarité énergétique ;
- amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

↳ Politique de la ville

- Élaboration et définition des orientations du contrat de ville ;
- animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, notamment avec le déploiement de la vidéo protection.

↳ Accueil des gens du voyage

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

↳ Collecte et traitement des déchets ménagers

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES



- Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire et des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

Harmonisation, rationalisation et prise en charge du nettoyage mécanique de la voirie (chaussée et trottoirs).

- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Gestion de l'eau.
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie en luttant contre la pollution de l'air et de l'eau et des nuisances sonores et en soutenant les actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, comme la Médiathèque André-Malraux et son annexe.
Gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire :
 - Bibliothèques : élaboration et mise en œuvre, en partenariat avec les villes et dans le respect des spécificités, de la Politique de la lecture publique.
 - Facilitation de l'accès à la musique et à la danse / coordination et développement des pratiques communales et intercommunales s'y rapportant.
 - Renforcement du pôle théâtral dans sa vocation intercommunale.

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Gestion de l'assainissement.
- Préservation de la qualité de vie en luttant contre les graffitis et les nuisances olfactives et en développant des actions de sensibilisation et d'animation sur le thème du développement durable.
- Préservation et aménagement des parcs et massifs forestiers du territoire de l'Agglomération du Parisis contribuant à une ceinture verte dans le sud du département du Val-d'Oise.



- Élaboration du règlement local de publicité intercommunal.

- Élaboration et développement de réseaux de communication électroniques et actions en faveur du développement numérique.
- Aménagement, gestion, entretien, maintenance et rénovation des réseaux d'éclairage public, y compris la signalisation des carrefours à feux, à l'exclusion des illuminations festives sur l'ensemble du territoire de la communauté.
- Conduite d'actions communes pour l'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré, dont les équipements permettant l'ouverture au public des bassins de retenue.
- Animation et promotion d'activités culturelles et sportives : promotion et soutien aux manifestations sportives et culturelles dont l'intérêt dépasse le cadre d'une commune-membre.
- Création, gestion et entretien du stationnement payant situé en centre-ville et à proximité des gares.
- Création et gestion d'une police municipale intercommunale d'intérêt communautaire.



© Fotolia

Communauté d'agglomération Val-et-Forêt : 15 ans d'actions. Focus sur trois compétences.



La ZAC Ermont-Eaubonne

Interview de Monsieur Xavier Haquin, Adjoint au Maire

chargé des Finances, Président de Val-et-Forêt et Conseiller départemental du Val-d'Oise

« La réhabilitation du quartier de la gare d'Ermont-Eaubonne a été pendant plus de 10 ans un des projets majeurs de Val-et-Forêt : en 2003, la Communauté d'agglomération entamait la phase d'études, en 2007 le projet de l'aménageur était retenu et en 2009 commençaient les premiers travaux.

Aujourd'hui, la grande majorité des 800 logements sont sortis de terre, les commerces et les services ouvrent, les riverains se réapproprient l'espace public, les entreprises y installent leur siège social à l'instar de GMF Vie.

Cette opération d'aménagement, une fois achevée, aura permis la construction de 800 logements et offert une nouvelle dynamique commerciale à ce secteur entièrement remodelé de la commune d'Ermont. »



Les médiathèques

Interview de Madame Joëlle Dupuy, Adjointe au Maire chargée de la Culture

« En 2010, les médiathèques ont été transférées à Val-et-Forêt. Ce fut une réelle opportunité d'amélioration du service rendu. C'est aujourd'hui un réseau très attractif : nouvelles constructions et travaux pour de meilleures conditions d'accueil, tarifs avantageux et carte unique pour emprunter partout, développement de l'offre (notamment CD et DVD, jeux vidéo, livres numériques), nouveaux services, événement culturel annuel, projets pour petits et grands... Tous les habitants de Val Parisis pourraient bénéficier de ce niveau de service si nous parvenons à étendre le réseau aux médiathèques des villes du nouveau territoire. »



La police municipale intercommunale

Interview de Monsieur Youcef Khinache,

Conseiller municipal délégué chargé de la Sécurité et de la Défense

« La ville d'Ermont et la Communauté d'agglomération Val-et-Forêt ont été moteurs et précurseurs en Île-de-France pour mutualiser cette compétence dès 2004. Nous avons instauré une police municipale intercommunale innovante et performante. Ses missions et son fonctionnement ont été optimisés en mars 2015. L'intégration de la nouvelle Communauté d'agglomération amplifiera l'efficacité sur le terrain, notamment avec le développement de la vidéoprotection et l'interconnexion des caméras, qui permettra un rayonnement plus important sur le territoire. »

L'école de football de l'AS Ermont labellisée

Le 17 octobre dernier, le club de football AS Ermont a reçu le label École de football pour sa section 5-11 ans, une distinction qui vient saluer le travail entrepris depuis 2010.



CINQ ANS D'EXISTENCE

Le club a ouvert son école de football en 2010, avec 80 enfants inscrits la première année, à l'occasion du transfert de l'école municipale de football. Le développement de l'école était la priorité du club. Cinq ans plus tard, 400 enfants entre 5 et 19 ans viennent s'entraîner chaque semaine et participent aux matchs plusieurs fois par mois.

Les enfants de 5 à 11 ans apprennent à jouer en équipe avec des règles. Dans ce football de loisirs, l'éveil et le jeu priment.

UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ

Le club comprend 35 éducateurs et dirigeants bénévoles, 5 jeunes en emplois d'avenir pour l'administration et la logistique et 150 joueurs adultes (de 20 ans à plus de 45 ans). Les éducateurs diplômés ou avec formation encadrent des petits groupes de 15 enfants maximum. Pour un enseignement de qualité, le club a défini avec la mairie le nombre d'adhérents (600 au total). Les valeurs du club sont inculquées aux jeunes : le fairplay, le respect, le travail et la qualité. Il veille à sa politique éducative et sportive au quotidien

et à travers des initiatives, comme un concours de dessin sur le fairplay en 2014.

LE LABEL : UNE RECONNAISSANCE

Le label 2015-2018, délivré par la Fédération française de football, la Ligue de Paris et le district du Val-d'Oise, est un gage de qualité en termes d'accueil, d'encadrement, de pédagogie et d'éducation. Monsieur David Darribau, président du club et Monsieur Majid Bennaoui, responsable d'équipes, très heureux de recevoir cette distinction, soulignent les efforts fournis par le club et le soutien de la Mairie, qui lui alloue chaque année une subvention et prête ses équipements.

Pour eux, le label est « *un point de départ et indique la direction à prendre* ». Lors de la remise du label, le président du district a précisé qu'il était rare d'être labellisé après seulement 5 ans d'existence. Cela prouve le sérieux et l'investissement du club.

AS ERMONT
asermont.fr

Une école de football féminine

À l'école de football mixte s'ajoute une école de football féminine. Elle comptait 4 filles à ses débuts, tandis qu'aujourd'hui, 22 jeunes de 9 à 12 ans, soit 2 équipes, s'entraînent chaque semaine et participent à toutes les actions du football féminin. La Ligue de Paris a salué le travail du club à ce niveau. Le développement du football féminin est désormais la priorité du club. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.



Cérémonie de remise du label en présence des représentants du district du Val-d'Oise, des élus de la ville d'Ermont, des éducateurs, des dirigeants, des familles et des enfants du club.

La ville améliore votre cadre de vie



© DR



© DR

RUE DU PROFESSEUR CALMETTE

Une partie de la rue du Professeur Calmette (tronçon entre la rue Gambetta et la rue des Pendants) a été refaite (chaussée, caniveaux, bordures et trottoirs) en octobre, en collaboration avec la ville d'Eaubonne.



© DR



© DR

UN NOUVEAU PARKING

Un parking de dix places a été créé au mois de novembre devant la Maison de santé des Espérances.

PLANTATIONS

Onze tilleuls ont été replantés fin novembre dans les cours maternelle et élémentaire de l'école Maurice-Ravel ainsi que quatre arbres Place Carrée.

À VENIR

Le coussin berlinois, installé provisoirement pendant les travaux du groupe scolaire Louis-Pasteur pour réduire la vitesse devant l'établissement, sera remplacé par un ralentisseur permanent entre décembre 2015 et janvier 2016.

RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Des travaux ont été entrepris aux mois de septembre et octobre pour réhabiliter les réseaux d'assainissement des rues suivantes : Clos Dumont, Hoche, Professeur Dastre, Impasse Parmentier, Camille-Clément, Maréchal de Lattre de Tassigny, Pierre-Curie et le Boulevard de Cernay, pour un budget total de 312 000 €.

ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DE L'ÉQUIPEMENT
M. Benoît Blanchard



© DR

SERVICES TECHNIQUES

- Mairie bâtiment B
- 100 rue Louis-Savoie – 95120 Ermont
- 01 30 72 31 90 – ermont.fr

La Protection civile du Val-d'Oise recherche des bénévoles

La Protection civile du Val-d'Oise est une association agréée pour les missions de sécurité civile. Les personnes qui n'ont pas suffisamment de temps mais qui souhaitent soutenir les actions peuvent désormais intégrer une nouvelle unité : la Réserve départementale de la Protection civile du Val-d'Oise. Les réservistes ne sont pas tenus d'adhérer à l'association, ils sont simplement recensés et peuvent, dès leur inscription finalisée, être appelés pour soutenir les bénévoles actifs de la Protection civile du Val-d'Oise pour des missions particulières telles que :

- accueil et hébergement temporaire de personnes sinistrées suite à une catastrophe ou un accident,
- accueil et hébergement temporaire de personnes déplacées (réfugiés),
- soutien moral et psychologique des personnes sinistrées ou déplacées,
- évacuation préventive des populations et des biens,
- participation aux recherches de personnes disparues,
- soutien technique aux secouristes de la Protection civile (apport de connaissances professionnelles, mise à disposition de matériels),
- participation à la collecte des dons et à la distribution aux démunis,
- aide des populations au retour à la vie normale après la crise.

Les réservistes sont appelés en cas de besoin de renfort. Il n'y a aucune obligation de participation, ils répondent à l'appel s'ils sont disponibles. Aucune formation préalable n'est nécessaire, il suffit d'être volontaire pour rendre service aux autres.

Inscriptions gratuites :

<http://adpc95.org/index.php/soutien-aux-populations/inscription-en-ligne-reserviste-protection-civile>

Réseau bronchiolite



La bronchiolite aiguë est une infection virale respiratoire qui atteint les petites bronches (des nourrissons âgés de 1 mois à 2 ans). Dans la grande majorité des cas, le diagnostic médical et le traitement de la bronchiolite relèvent d'une prise en charge d'un médecin de ville. Seule une très petite proportion nécessite un recours hospitalier. Le plus souvent, c'est une maladie bénigne. Le réseau bronchiolite, ouvert jusqu'au 21 février prochain, a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite. Il propose aussi une alternative ambulatoire de qualité et de proximité suite à une prescription médicale.

Seule une très petite proportion nécessite un recours hospitalier. Le plus souvent, c'est une maladie bénigne. Le réseau bronchiolite, ouvert jusqu'au 21 février prochain, a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite. Il propose aussi une alternative ambulatoire de qualité et de proximité suite à une prescription médicale.

➤ **Kinésithérapeutes : 0820 820 603**

Médecins : 0820 800 880



L'Équipe Saint-Vincent fête Noël

Depuis plus de 40 ans, l'Équipe Saint-Vincent organise le traditionnel Réveillon de Noël, en partenariat avec les Petits frères des pauvres et la ville d'Ermont. Ce prochain 24 décembre au soir, vous êtes seul(e), isolé(e) ? L'Équipe Saint-Vincent vous accueillera dès 21 h à l'école Victor-Hugo (rue de l'Est) pour partager un repas de fête. Pour ceux qui le souhaitent, la soirée sera précédée d'une messe à 19 h, en l'Église Saint-Flaive. Les personnes non véhiculées sont invitées à prendre le bus à la sortie de l'église vers 20 h 30. Le retour sera également assuré par bus sur divers quartiers de la ville : les Chênes, la résidence Jeanne-d'Arc, les Espérances, les Carreaux.

Si vous souhaitez participer aux préparatifs de cette soirée, vous êtes les bienvenus ! Rendez-vous pour cela dès 14 h 30, à l'école Victor-Hugo. Vous pouvez également aider les bénévoles de l'association à servir le repas durant la soirée.

Enfin si vous connaissez des personnes isolées risquant d'être seules le soir de Noël, n'hésitez pas à contacter l'Équipe Saint-Vincent.

Inscriptions jusqu'au 10 décembre
au 01 34 15 11 20, à la paroisse ou au vestiaire,
les mercredis et samedis de 10 h à 11 h 30.

➤ **Équipe Saint-Vincent – 01 34 15 11 20**

Héritage chante Noël

L'association Sourire et la formation musicale Héritage organisent un concert de Noël, **jeudi 10 décembre à 20 h**, au Théâtre Pierre-Fresnay. Venez découvrir ou redécouvrir quelques uns des plus beaux cantiques de Noël des derniers siècles.

➤ **Billetterie : www.billetweb.fr/heritage-chante-noel**

Tarifs : 10 € en ligne / 15 € sur place / gratuit pour les - de 6 ans

Loto

L'association paroissiale organise un grand loto le **5 décembre** au Centre pastoral Jean-Paul II, 1 rue Jean-Mermoz. Ouverture des portes à 18 h et début des jeux à 20 h. Buffet, bar et sandwich sur place.

La saison jeune public

Le petit peuple de la brume

THÉÂTRE D'OBJETS / THÉÂTRE DU PAPYRUS /
DÈS 4 ANS / 55 MIN.

Tels des explorateurs, les enfants sont invités à pénétrer dans un monde poétique : celui du petit peuple de la brume. Après quelques pas dans le brouillard, ils vont découvrir un pays étrange envahi par une brume incessante.

Il y règne un froid glacial. Toute vie semble impossible. Mais en y regardant mieux et avec un peu d'imagination... Le petit peuple de la brume est toujours là...

➤ Samedi 9 janvier à 16 h – Théâtre de l'Aventure
T.P. : 9,40 € / T.R. : 7,70 € / Carte : 6,10 € /
- 14 ans : 6,50 €*



© Damien Chemin

La campagne en secret

THÉÂTRE D'OMBRES, MUSIQUE ET POÉSIE / C^{IE} LES
BRUITS DE LA LANTERNE / DÈS 18 MOIS / 30 MIN.



© DR

Sur un écran, des lanternes vives et magiques projettent en lumières et en ombres des instants de campagne partagés avec les tout-petits, tels des secrets dévoilés. Dans le silence et dans la lumière de l'aurore, les mains du musicien se posent en ombre sur la contrebasse et sa musique annonce l'ouverture du récit. L'enfant peut observer le jour qui se lève, la nuit qui s'installe, les rayons de lune, la biche qui se cache

derrière les blés, l'onde de l'eau lorsque la libellule se pose... Tout est suggestion et rêverie.

➤ Mercredi 27 janvier à 15 h 30 – Théâtre de l'Aventure
T.P. : 9,40 € / T.R. : 7,70 € / Carte : 6,10 € /
- 14 ans : 6,50 €*

La saison théâtrale

Edgar Paillettes

THÉÂTRE / CRÉATION DE SIMON BOULERICE /
C^{IE} LA MANIVELLE THÉÂTRE / DÈS 7 ANS / 1 H



© DR

Henri est un petit garçon ordinaire qui a toujours l'impression d'être invisible. Tout le monde n'a d'yeux que pour son petit frère Edgar.

Edgar est différent, exubérant, flamboyant ! Edgar se costume : un jour cowboy, l'autre chat ou encore

aviateur... Edgar parle en poème. Edgar a tous les passe-droits, même ceux de la fée des dents.

Edgar, Edgar, Edgar ! Et Henri dans tout ça ? Il est grand temps pour ce grand-frère de sortir de sa coquille, de montrer au monde qui il est vraiment ! Mais le sait-il lui-même finalement ?

➤ Samedi 16 janvier à 16 h – Théâtre de l'Aventure
T.P. : 9,40 € / T.R. : 7,70 € / Carte : 6,10 € /
- 14 ans : 6,50 €*

Bouvard et Pécuchet

THÉÂTRE / D'APRÈS GUSTAVE FLAUBERT / DÈS 12 ANS
1 H 10

Les aventures cocasses de deux Parisiens, écologistes avant l'heure, qui s'installent à la campagne pour mettre en pratique des théories apprises dans les livres. Ils vont tenter de tout savoir, de tout maîtriser... Un délectable portrait de la vanité humaine.

➤ Vendredi 29 janvier à 20 h 30 – Théâtre de l'Aventure
T.P. : 17,60 € / T.R. : 14,30 € / Carte : 11,60 € /
- 14 ans : 6,50 €*



© Philippe Boyer

La saison musicale

François Chaplin Programme Schubert

RÉCITAL DE PIANO / DÈS 12 ANS



© Eric Manas

François Chaplin suit la formation du pianiste bulgare Ventsislav Yankoff au Conservatoire national supérieur de musique de Paris et obtient ses Premiers Prix de piano (1^{er} nommé en 1987) et musique de chambre. Il remporte les Prix Mozart

et Robert Casadesus au Concours international de Cleveland, en 1989. Ces distinctions marquent le point de départ d'une active et brillante carrière internationale. Il a joué en soliste avec de nombreux orchestres de réputation internationale et participe régulièrement à de nombreux festivals comme La Roque-d'Anthéron, ...

➤ Samedi 23 janvier à 20 h 30 – Théâtre Pierre-Fresnay
T.P. : 24,50 € / T.R. : 21 € / Carte : 18,70 € /
- 14 ans : 6,50 €*

Irma, Faces

MUSIQUE ACTUELLE / DÈS 12 ANS



© Vincent Thomas

« Elle savait qu'elle serait attendue au tournant. Trois ans après la divine surprise Letter to the Lord, Irma fait montre à nouveau de sensibilité et de personnalité. Plus éclectique que son prédécesseur, Faces est promis à de beaux lendemains. »
Rfi.fr

➤ Samedi 30 janvier à 20 h 30 – Théâtre Pierre-Fresnay
T.P. : 24,50 € / T.R. : 21 € / Carte : 18,70 €



RÉSERVATION : 01 34 44 03 80

HORAIRES DES RÉSERVATIONS

MERCREDI : 10 H – 12 H ET 15 H – 17 H

JEUDI ET VENDREDI : 15 H 30 – 19 H

PENSEZ AU TARIF - DE 14 ANS

* Les enfants de - de 14 ans accompagnés de leurs parents pourront profiter d'un tarif à 6,50€ sur une sélection de spectacles.

RÉPÉTITION PUBLIQUE RÉSERVÉE
AUX ABONNÉS DE LA SAISON 2015-2016*

Thé à la menthe ou t'es citron ?

THÉÂTRE / DE DANIELLE NAVARO-HAUDECOEUR
ET PATRICK HAUDECOEUR

Molière 2011 du Meilleur spectacle comique

C'est l'histoire d'une troupe de comédiens qui répète une pièce de boulevard où il est question d'un gentleman cambrioleur qui s'est introduit chez une aristocrate. Nous sommes à quelques jours de la première et rien n'est prêt. C'est parti pour être un Vaudeville miteux joué par des acteurs calamiteux. Le soir de la première arrive, et ça tourne au délire, en une succession d'imprévus, de quiproquos et de gags inattendus... Ne ratez pas cette comédie hilarante.

➤ Jeudi 14 janvier à 20 h 30 – Théâtre Pierre-Fresnay
SUR INVITATION

*Dans la limite des places disponibles



+ d'infos
sur la saison sur
ermont.fr/culture

• THÉÂTRE DE L'AVENTURE

• 1 rue Gambetta (croisement des rues Gros-Noyer/
Gambetta)

• THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY

• PÔLE CULTUREL D'ERMONT

• 3 rue Saint-Flaive Prolongée

• 01 34 44 03 80 – culture@ville-ermont.fr

ADJOINTE AU MAIRE
CHARGÉE DE LA CULTURE :

Mme Joëlle Dupuy



• PÔLE CULTUREL

• 3 rue Saint-Flaive Prolongée

• 01 34 44 03 80 – ermont.fr/culture

Visage de l'art : une saison de conférences

Les arts dans les anciennes capitales de l'Autriche-Hongrie (1848-1938)

PAR FLORENCE VARLOT



© Fobilia

Lundis 7 et 14 décembre novembre, clôturez ce cycle avec deux conférences sur Budapest, son urbanisme, sa peinture mais aussi sa musique ou sa littérature. Depuis la fin de l'année 1872, Buda et Pest sont réunies. Des projets urbanistiques de grande ampleur sont lancés (ponts, théâtres...) et les bords du Danube doivent être aménagés. Pest sera privilégiée au détriment de Buda qui conserve un charme ancien où nous remonterons un peu le temps et l'histoire. La capitale se développe à grande allure, des longues artères sont ouvertes.

La seconde séquence se consacrera avant tout à la peinture. Le romantisme bourgeois se voit supplanté par une véritable orientation impressionniste.

En Hongrie, des écoles libres se créent, l'avant-garde est en marche, en peinture comme en musique (B. Bartok) ou en littérature (E. Ady). L'art pictural libéré explose de couleurs, traverse tous les mouvements tout en restant « hongrois », tandis que la musique interpelle la littérature qui dialogue avec la psychanalyse naissante.

➤ **Les lundis à 14 h – TPF – Séance : 7,20 €**

L'art en gare

Du 16 novembre au 16 décembre, les voyageurs qui emprunteront les couloirs de la gare d'Ermont-Eaubonne seront confrontés à une expérience artistique étonnante : *Texel* (formé par la contraction des mots temps et pixel) est une œuvre composée de sabliers qui réagissent aux mouvements... Présentée au public par le Forum Vies Mobiles, l'installation interactive, réalisée par Lyes Hammadouche et Ianis Lallemand, interpelle les voyageurs sur leur perception du temps.

Les visites-conférences

Fragonard amoureux au Musée du Luxembourg

AVEC UN(E) MÉDIATEUR(TRICE) DU MUSÉE

L'inspiration amoureuse parcourt l'œuvre de Jean-Honoré Fragonard (1732-1806). Se faisant tour à tour galante, libertine, audacieusement polissonne ou au contraire ouverte à une nouvelle éthique amoureuse, celle-ci ne cesse en effet de mettre en scène la rencontre des corps et la fusion des âmes. Réunissant peintures, dessins et ouvrages illustrés, au contenu érotique parfois explicite, l'exposition du musée du Luxembourg met pour la première fois en lumière l'œuvre de Fragonard à travers ce prisme amoureux, la restituant à la croisée des préoccupations esthétiques et morales du Siècle des Lumières.

➤ **Samedi 16 janvier à 13 h 30 – Tarif : 23 €**



Renseignements au 01 34 44 03 86

Limite d'inscription 15 jours avant la visite.

L'ACTUALITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Il était un clic : histoires numériques

À partir de 5 ans

➤ **Samedi 12 décembre 15 h 30**

Médiathèque intercommunale André-Malraux

• MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
• ANDRÉ-MALRAUX

• 9 rue de la République

• 01 34 44 19 99 – mediatheques.valetforet.org

• BIBLIOTHÈQUE ANNEXE ANDRÉ-MALRAUX

• 9 bis allée Jean de Florette

• 01 34 14 97 32 – mediatheques.valetforet.org

Jazz au fil de l'Oise

Pour la septième année consécutive, le Pôle Culturel renouvelle sa participation au festival Jazz au fil de l'Oise (JAFO) qui présente sur le département un panorama de la scène jazz contemporaine. Pour les 20 ans du festival, deux concerts auront lieu au Théâtre Pierre-Fresnay, les formations de Stéphane Kerecki et de Giovanni Mirabassi, et le Trio Joubran.

Isabelle Mechali, directrice de Jazz au fil de l'Oise, lève le voile sur le festival et les soirées prévues à Ermont.



Pouvez-vous présenter le festival Jazz au fil de l'Oise (JAFO) en quelques mots ? Quel est son objectif ?

À l'origine, concentré sur six communes de la vallée impressionniste, le festival s'est peu à peu étendu sur un large territoire comprenant désormais une vingtaine de communes, devenant un rendez-vous incontournable du Val-d'Oise. Le festival Jazz au fil de l'Oise présente sur le département un panorama de la scène jazz contemporaine. Ce festival permet de représenter le jazz dans sa grande diversité, en adéquation avec les lieux qui accueillent les concerts. Pour cette édition, du 6 novembre au 13 décembre, le JAFO fête son 20^e anniversaire, se développe et accueille cinq nouvelles villes partenaires : de quoi, encore cette année, s'amuser avec la musique !

Cela fait sept ans que JAFO et la ville d'Ermont sont partenaires. Comment ce partenariat est-il né ?

Ce partenariat est né d'une volonté commune. Le courant est tout de suite passé et nous étions d'accord sur les choix artistiques, la programmation se décide ensemble, en fonction du lieu et des types de publics présents sur la commune. Ce partenariat avec la ville d'Ermont est donc né il y a sept ans et s'est développé au fil des éditions avec de nombreux concerts et également des actions pédagogiques. C'est un partenariat exemplaire qui se passe très bien avec les équipes, de très beaux concerts en découlent, c'est un plaisir. L'échange entre les publics habituels d'Ermont et du festival est également très riche.

Le festival accueille chaque année des artistes en résidence. Pour cette édition, il s'agit de Fred Pallem (en résidence à Ermont en 2014-2015). Quels seront les moments forts de cette résidence ?

Durant les deux mois de sa résidence, Fred Pallem et son big band le Sacre du Tympan présentent notamment de nombreux concerts scolaires, dont *Cartoons !* à Ermont le 10 novembre, un concert ludique pour petits et grands qui revisitait 50 ans de musique : Tex Avery rencontre Scooby-Doo... C'est une résidence très riche avec des actions culturelles, de l'écriture, de la diffusion musicale...

Cette édition, Ermont accueille deux concerts. Pouvez-vous lever le voile sur ces deux soirées ?

Jeudi 3 décembre, à 20 h 30, au Théâtre Pierre-Fresnay aura lieu un plateau partagé par les formations de **Stéphane Kerecki** et **Giovanni Mirabassi**.

Stéphane Kerecki, accompagné de quatre musiciens, présente son projet Nouvelle Vague qui revisite les musiques des films de cette période en y apportant un regard contemporain. Des thèmes écrits par Michel Legrand, Martial Solal, Antoine Duhamel – éminent compositeur valdoisien disparu il y a peu – Miles Davis... des standards de jazz qui ont marqué toute une génération de cinéphilés. Cet album a reçu le Prix de l'Académie du Jazz, récompensant le meilleur disque de Jazz français ainsi que les Victoires du Jazz 2015. Un grand moment de jazz en perspective.

Quant à **Giovanni Mirabassi**, toujours très lyrique, son quartet présente *No way out*, un très bel opus à la musicalité très originale. Et petit scoop, France Musique, un des partenaires du JAFO cette année, a choisi la soirée du 3 décembre pour venir enregistrer les concerts, qui seront diffusés sur leur fréquence en direct.

Vendredi 11 décembre, à 20 h 30 au Théâtre Pierre-Fresnay, c'est le **Trio Joubran**, accompagné d'un percussionniste, qui vous fera découvrir son univers. Les trois frères Palestiniens, oudistes virtuoses ont déjà joué lors d'une édition précédente du JAFO. Ce 20^e anniversaire nous permet aussi de réentendre nos coups de cœur, et c'est le cas pour ce trio. Le concert est conçu comme un spectacle total, la mise en scène, les lumières et décors sont superbement réalisés. À voir ou revoir !

Renseignements
au **01 34 44 03 80**
et sur ermont.fr/culture

**ADJOINTE AU MAIRE
CHARGÉE DE LA CULTURE :**
Mme Joëlle Dupuy



• **PÔLE CULTUREL**
• 3 rue Saint-Flaive Prolongée
• 01 34 44 03 80 – ermont.fr/culture

Le Cinéma Pierre-Fresnay propose, chaque semaine, deux jours de cinéma, le mardi et le mercredi et un ciné jeunesse le mercredi. Pour des films encore plus variés. 01 34 44 03 80

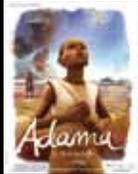
CINÉMA PIERRE-FRESNAY

PLEIN TARIF : 6 € – TARIF - DE 14 ANS : 4 €

TARIF RÉDUIT (titulaires de la carte d'adhésion, étudiants, de 15 à 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes) : 4,60 € – CINÉ-JEUNESSE : 3,10 €

+ d'infos sur ermont.fr/culture/agenda/cinema

Adama



Film d'animation français de S. Rouby – Avec les voix de A. D. Abdoulaye, P. N'Zonzi, O. Puccino... – Durée : 1 h 22

Adama, 12 ans, vit dans un village isolé d'Afrique de l'Ouest. Au-delà des falaises, s'étend le Monde des Souffles. Là où règnent les Nassaras. Une nuit, Samba, son frère aîné, disparaît. Adama, bravant l'interdit des anciens, décide de partir à sa recherche. Il entame, avec la détermination sans faille d'un enfant devenant homme, une quête qui va le mener au-delà des mers, au Nord, jusqu'aux lignes de front de la première guerre mondiale. Nous sommes en 1916.

Mardi 1^{er} décembre à 18 h et 20 h 45

Seul sur Mars



Film de science-fiction américain de R. Scott – Avec M. Damon, J. Chastain, K. Wiig... – Durée : 2 h 24

Lors d'une expédition sur Mars, l'astronaute Mark Watney est laissé pour mort par ses coéquipiers, une tempête les ayant obligés à décoller en urgence. Mais Mark a survécu et il est désormais seul sur une planète hostile. Il va devoir faire appel à son intelligence et son ingéniosité pour tenter de survivre et trouver un moyen de contacter la Terre. À 225 millions de kilomètres ses coéquipiers tentent d'organiser une mission pour le récupérer au péril de leurs vies.

Mercredi 2 décembre à 17 h 30 (VF) et 20 h 45 (VF)

Fatima



Drame français de P. Faucon – Avec S. Zeroual, Z. Hanrot, K. Noah Aïche... – Durée : 1 h 19

Fatima fait ce qu'elle peut pour élever ses deux filles. Alors qu'elle a du mal à maîtriser le français, ses enfants parlent à peine l'arabe. Si son aînée la respecte, un fossé s'est creusé entre Fatima et sa cadette Souad, 15 ans. Fatima accumule les heures de ménage. Très fatiguée, Fatima chute dans un escalier. En arrêt de travail, elle couche ses espoirs et frustrations sur papier...

Mardi 8 décembre à 18 h et 20 h 45

La Glace et le Ciel



Documentaire français de L. Jacquet – Durée : 1 h 29 – Dans le cadre de la COP21

Luc Jacquet met en scène l'aventure de Claude Lorius, parti en 1957 étudier les glaces de l'Antarctique. Il nous raconte l'histoire d'une vie extraordinaire de science et d'aventure, consacrée à percer au plus profond des glaces de l'Antarctique les secrets bien gardés du climat.

Mercredi 9 décembre à 18 h et 20 h 45

Lolo



Comédie française de J. Delpy – Avec D. Boon, J. Delpy, V. Lacoste... – Durée : 1 h 39

En thalasso à Biarritz avec sa meilleure amie, Violette, quadra parisienne travaillant dans la mode, rencontre Jean-René, un modeste informaticien. Après des années de solitude, elle se laisse séduire. Il la rejoint à Paris, mais c'est sans compter sur la présence de Lolo, le fils chéri de Violette, prêt à tout pour détruire le couple naissant et conserver sa place de favori.

Mardi 15 décembre à 18 h et 20 h 45

007 Spectre



Film d'action britannique et américain de S. Mendes – Avec D. Craig, C. Waltz, L. Seydoux... – Durée : 2 h 30

À Rome, Bond réussit à infiltrer une réunion secrète révélant une redoutable organisation baptisée Spectre. Pendant ce temps, à Londres, le nouveau directeur du Centre pour la Sécurité Nationale, remet en cause l'existence même du MI6. Bond persuade Money Penny et Q de l'aider secrètement à localiser Madeleine Swann, la fille de son vieil ennemi, Mr White, qui pourrait détenir le moyen de détruire Spectre...

Mercredi 16 décembre à 17 h 30 (VF) et 20 h 45 (VOST)

Mia Madre



Drame de N. Moretti – Avec M. Buy, J. Turturro, G. Lazzarini... – Durée : 1 h 47

Margherita est une réalisatrice en plein tournage d'un film dont le rôle principal est tenu par un célèbre acteur américain. À ses questionnements d'artiste engagée, se mêlent des angoisses d'ordre privé : sa mère est à l'hôpital, sa fille en pleine crise d'adolescence. Margherita parviendra-t-elle à se sentir à la hauteur, dans son travail comme dans sa famille ?

Mardi 5 janvier à 18 h (VOST) et 20 h 45 (VOST)

Le pont des espions



Thriller américain de S. Spielberg – Avec T. Hanks, M. Rylance, S. Shepherd... – Durée : 2 h 12

James Donovan, un avocat de Brooklyn se retrouve plongé au cœur de la guerre froide lorsque la CIA l'envoie accomplir une mission presque impossible : négocier la libération du pilote d'un avion espion américain U-2 qui a été capturé.

Mercredi 6 janvier à 18 h (VF) et 20 h 45 (VOST)

ADJOINTE AU MAIRE
CHARGÉE DE LA CULTURE :
Mme Joëlle Dupuy



POÛLE CULTUREL

3 rue Saint-Flaive Prolongée
01 34 44 03 80 – ermont.fr/culture

Ciné-jeunesse

Oups ! J'ai raté l'arche...



Film d'animation de T. Genkel, S. McCormack – Durée : 1 h 27 – Dès 5 ans

Le Grand Déluge arrive. Heureusement, une Arche a été construite par Noé pour accueillir tous les animaux. Tous... sauf Dave et son fils Finny, qui appartiennent à la race des Nestriens – une espèce animale assez bizarre, maladroite et que personne n'a jugé utile d'inviter à bord... Grâce à l'aide involontaire de deux farouches Grymps, Hazel et sa fille Leah, Dave et Finny parviennent à embarquer discrètement. Mais, au moment du départ, Finny et Leah sont accidentellement abandonnés sur le rivage...

Mercredi 16 décembre à 14 h 30

Et en janvier le Cinéma Pierre-Fresnay vous proposera *Un + Une...*

Les associations de seniors proposent de nombreuses activités, de la marche à pied à la peinture sur soie, en passant par des conférences ou encore des sorties, à retrouver dans le magazine *Évasion*, disponible au Centre communal d'action sociale (CCAS) et sur le site de la ville : ermont.fr.

Tous les vendredis

À partir de 8 h 30 : **Le petit café de la maison de quartier**. Maison de quartier des Espérances



À partir de 9 h 30 : **pause café**. Centre socio-culturel François-Rude

Tous les samedis

De 9 h à 12 h : **ateliers de réparation au Repair Café** (sous réserve de disponibilité des bénévoles). 254 rue Louis-Savoie

Mardi 1

18 h et 20 h 45 : **Adama**.
Cinéma Pierre-Fresnay

Mercredi 2

17 h 30 (VF) et 20 h 45 (VF) :
Seul sur Mars. Cinéma Pierre-Fresnay



Jeudi 3

20 h 30 : **Stéphane Kerecki Quartet + Giovanni Mirabassi Quartet (JAFO)**.
Théâtre Pierre-Fresnay

Vendredi 4

20 h : **réunion publique sur le Projet d'aménagement et de développement durable dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU)**.
Théâtre Pierre-Fresnay



20 h 30 : **La lune et l'ampoule** (FTVO).
Théâtre de l'Aventure



© Markus Fauvelle

Jusqu'au 4 décembre

Campagne de calcul du quotient familial

Du 5 décembre au 3 janvier

Exposition des crèches de Noël.
Église Saint-Flaive

Samedi 5

8 h – 13 h 30 : **animations de Noël**.
Marché Saint-Flaive

Dimanche 6

Élections régionales 1^{er} tour.

Lundi 7

14 h : **conférence Visages de l'art**.
Théâtre Pierre-Fresnay
14 h : **ateliers de réparation au Repair Café** (sous réserve de disponibilité des bénévoles). 254 rue Louis-Savoie

Mardi 8

18 h et 20 h 45 : **Fatima**.
Cinéma Pierre-Fresnay

Mercredi 9

8 h – 13 h 30 : **animations de Noël**.
Marché Saint-Flaive
15 h – 18 h : **animations**.
Centre commercial des Chênes
18 h et 20 h 45 : **La Glace et le Ciel**.
Cinéma Pierre-Fresnay

Vendredi 11

20 h 30 : **Trio Joubran (JAFO)**.
Théâtre Pierre-Fresnay

Samedi 12

15 h 30 : **Il était un clic : histoires numériques, dès 5 ans**. Médiathèque intercommunale André-Malraux
20 h 30 : **Les Demi-Frères enchantent Nougaro**. Théâtre de l'Aventure

Dimanche 13

Élections régionales 2^e tour.

Lundi 14

14 h : **conférence Visages de l'art**.
Théâtre Pierre-Fresnay

Mardi 15

18 h et 20 h 45 : **Lolo**.
Cinéma Pierre-Fresnay

Du 15 au 18 décembre

Ramassage des encombrants selon secteur

Mercredi 16

9 h 30 – 11 h 30 et 14 h – 18 h 30 : **fête de Noël**. Maison de quartier des Espérances
14 h 30 : **Oups ! J'ai raté l'arche...**
Cinéma Pierre-Fresnay
16 h – 18 h 30 : **goûter de fin d'année**.
Centre socio-culturel François-Rude
18 h (VF) et 20 h 45 (VOST) :
007 Spectre. Cinéma Pierre-Fresnay
20 h 45 : **réunion publique du conseil municipal**. Mairie bâtiment B

Vendredi 18

20 h 30 : **restitution A.M.A.Er**.
Espace Jeunesse

Samedi 19

Animations de Noël en centre-ville

Du 21 au 31 décembre

Accès Sports



Mercredi 23

Animations de Noël en centre-ville

+ d'infos sur ermont.fr

LISTE ENSEMBLE VIVONS ERMONT

Vivre ensemble.

Le 13 novembre dernier, la barbarie et la terreur ont frappé et endeuillé notre pays. Nos pensées vont aux victimes de ces terribles attentats, à leur famille, à leurs proches, mais aussi à toutes celles et ceux qui ont œuvré au maintien de l'ordre et à l'organisation des secours lors de ces actes odieux et dans les jours qui les ont suivis. Ermont déplore aussi malheureusement une victime qui se trouvait ce soir-là au Bataclan.

Ce deuil, nous le porterons comme une tache sanglante indélébile, comme nous portons en nous celle des attentats contre Charlie Hebdo – et tous ceux qui les ont malheureusement précédés, que ce soit en France ou dans d'autres démocraties à travers le monde.

Nous sommes en guerre. C'est vrai. Mais nous l'étions bien avant ces attentats dramatiques. Et nous ne sommes pas les seuls à l'être. Le monde du XXI^e siècle porte son cancer, le fondamentalisme islamique. Alors bien évidemment, la question qui se pose est celle des moyens pour tenter de venir à bout de ce cancer. Il existe des réponses extérieures à notre pays, qu'elles soient diplomatiques ou militaires ; et des réponses intérieures, celles qui visent à réaffirmer nos valeurs fondatrices et fondamentales : la liberté, l'égalité, la fraternité, bien sûr, mais aussi celles qui forgent notre vivre-ensemble : la sécurité de chacun, la vigilance, le respect, la tolérance. Les réponses, si difficiles qu'elles puissent être à trouver, doivent autant s'ancrer dans le pragmatisme de l'action militaire que dans l'esprit de chaque citoyen.

Notre engagement politique est avant tout un engagement citoyen, c'est-à-dire au service des citoyens. Au-delà des clivages ou des différences avec les groupes de l'opposition, tous les membres des groupes politiques qui vous représentent à Ermont œuvrent pour un même but : l'amélioration de notre vivre-ensemble. Après ces attentats, l'un des défis qu'il nous faut relever est le maintien de notre vivre-ensemble. Le terrorisme cherche aussi à diviser – il cherche à ce que notre société se déchire, se dévore, à ce qu'une partie de nos concitoyens s'en prenne à une autre. Notre engagement politique, toutes tendances confondues, est donc à l'opposé de cela : il recherche l'unité, l'entente, la compréhension, la cohésion. Pour cela, il faut à la fois ne pas hésiter à agir sans pitié contre les racines du mal et veiller à ne pas alimenter les divisions qui nous seraient fatales – car l'extrémisme tiendrait alors sa victoire. À Ermont, nous nous y employons dans la mesure de nos moyens, que ce soit en termes de sécurité ou pour renforcer nos liens.

Notre quotidien s'alourdit douloureusement du poids et des blessures de la barbarie du terrorisme islamique. Faisons en sorte, ensemble, de témoigner de notre force en montrant à ceux qui vivent de la mort que loin de nous diviser, nous n'en sommes que plus unis et plus solidaires.

Le groupe de la majorité municipale

LISTE GÉNÉRATIONS ERMONT

Debout

Des attentats meurtriers ont endeuillé Paris le 13 novembre dernier. À l'heure où nous rédigeons ce texte, un Ermontois pourrait figurer parmi les disparus.

Nos premières pensées vont aux victimes, à leurs proches ainsi qu'à tous ceux qui ont pu assister à ces terribles événements ou y intervenir comme agents publics. Notre premier sentiment est celui d'une infinie tristesse.

Ces actes de terreur nous rappellent que les hommes sont capables du meilleur, dans les domaines du sport ou de la culture par exemple, comme du pire. Ils nous rappellent aussi que, de l'autre côté de la Méditerranée, d'autres hommes vivent dans cet état de terreur au quotidien.

La sécurité est du ressort de l'Etat et nous avons confiance dans la qualité comme le courage de nos forces de l'ordre et de renseignement, même si le risque zéro n'existera jamais. Localement nous sommes prêts à travailler avec toutes celles et tous ceux qui ont à cœur de défendre la République, avec toutes les associations et tous les élus du conseil municipal d'Ermont sur ce sujet. La radicalisation et la montée des extrémismes nous interrogent et nous engagent à agir collectivement.

La réaction n'appartient pas seulement aux hommes politiques, elle doit avant tout venir des citoyens eux-mêmes et de leur mobilisation, pour que nos valeurs de tolérance et de vivre-ensemble soient plus que jamais vivantes. La République est un jardin collectif qui s'entretient quotidiennement avec passion et détermination, il ne vit pas d'eau, mais des apports de chacun, du goût pour le débat d'idées, de la volonté de participer, de la vigilance face aux haines, de l'envie de voter ou de se porter candidat.

Dans une société démocratique, la violence est un aveu de faiblesse. La force des baïonnettes est bruyante, mais elle n'est rien face à la volonté du peuple.

Nous ne pouvons apporter de meilleure réponse à ces actes que le rassemblement, la joie de vivre, la poursuite de la justice, la passion pour la démocratie et l'attention portée à notre prochain, quel qu'il soit. Mais aussi résister à la peur, à la tentation de chercher des victimes expiatoires et protéger nos libertés individuelles. La France n'est jamais aussi forte et vaillante que lorsqu'elle est agressée le plus durement. Regardons lucidement notre société, sans démagogie, sans invectives politiciennes, et reprenons confiance en nous, en fixant des objectifs clairs et partagés.

Parce que nous voulons tous que nos enfants n'aient pas à connaître les douloureux tributs de la guerre et du terrorisme. Nous voulons vivre en paix, ensemble, dans la dignité, comme des êtres humains, comme des hommes libres.

Alain FABRE, Raymond BOYER,
Nicolas TCHENG, Thierry QUINETTE
Groupe « Générations Ermont »
Contact : ermontps@gmail.com

LISTE ÉNERGIE CITOYENNE ERMONT

La santé : Pour qui ? À quel prix ?

Lors du Conseil Municipal du mois d'octobre, la mairie a fait voter une nouvelle subvention de 120 000 € pour les Maisons de santé de la ville.

Les deux maisons de santé sont financées par de l'**argent public**, les locaux, le matériel, l'entretien, les secrétaires mais les praticiens qui y travaillent restent **en libéral** !

Ce sont donc des fonds publics qui permettent à des personnes privées de faire des **benefices**.

Nous sommes pour la mise en place d'un centre de santé municipal où les praticiens seraient payés également par la ville. Il s'agit alors d'une toute autre manière de faire. Un médecin salarié ne cherche plus à additionner les actes, **car son salaire reste inchangé**. Le dentiste n'a plus intérêt à choisir des matériaux coûteux pour dispenser ses soins. Pas d'inquiétude sur Ermont pour justifier de l'utilité de ces services !

Rappelons ce qu'est un centre de santé : définie par la loi, c'est une structure sanitaire de proximité qui dispense des soins principalement de premier recours, sans hébergement.

- Il mène des actions de santé publique ainsi que des actions de **prévention**, d'éducation pour la santé, d'éducation thérapeutique des patients et des actions sociales.
- Il pratique le tiers payant.
- Il est créé et géré soit par des organismes à **but non lucratif**, soit par des collectivités territoriales, soit par des établissements de santé.
- Il a un projet de santé qui favorise l'accessibilité sociale, la coordination des soins et le développement d'actions de santé publique.
- Les médecins et les professionnels soignants qui y exercent sont salariés.
- Les centres ont créé de nouvelles pratiques coordonnées autour d'un dossier médical commun.

Promoteur de la médecine globale et sociale, en lien avec les acteurs médicosociaux et associatifs, le centre de santé collabore avec les réseaux de soins et les hôpitaux de service public. Les centres de santé sont de fait des établissements de service public de santé ambulatoires qui **représentent un progrès social et non pas une opportunité pour que certains fassent des bénéfices privés grâce à l'argent public**.
Nous demandons la municipalisation complète de ces deux maisons de santé.

Nous avons demandé lors de ce conseil que le budget de ces deux maisons de santé soit **consultable par tous**. Cela devrait être fait par la mairie en mettant les comptes sur le site de la ville. Nous allons être vigilants à ce sujet.

Patrice Lavaud
energie.citoyenne@laposte.net
<http://energiecitoyenneermont.fr>

➤ Quand venir en mairie ?

100 rue Louis-Savoie
BP 40083 - 95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 38 - Fax 01 34 15 29 92
mairie@ermont.fr
Lundi au mercredi : 9 h - 12 h & 14 h - 17 h 30
Jedi et samedi : 9 h - 12 h
Vendredi : 9 h - 12 h & 14 h - 16 h 30
Samedi : 9 h - 12 h pour l'État civil uniquement

➤ Services municipaux

- Action Éducative - **01 30 72 38 32**
- Centre socio-culturel des Chênes - **01 34 14 32 65**
- Centre socio-culturel François-Rude - **01 34 44 24 60**
- Communication, Information, Documentation & Archives - **01 30 72 38 27**
- Conservatoire Jacques-Juteau - **01 34 15 51 14**
- Musique / Théâtre / Danse
- Développement Durable - **01 30 72 38 52**
- État civil/Élections/Cimetière - **01 30 72 37 14**
- Jeunesse - **01 34 44 10 30**
- Point Cyb - **01 34 44 10 35**
- Espace loisirs jeunes - **01 34 44 10 36**
- Point information jeunesse - **01 34 44 27 30**
- CMEJ - **01 34 44 10 37**
- Maison de quartier des Espérances
01 34 15 75 07
- Petite Enfance - **01 30 72 37 95**
- Pôle Culturel - **01 34 44 03 80**
- Politique de la Ville - **01 30 72 38 20**
- Prévention Santé - **01 30 72 31 78**
- Relations Publiques - **01 30 72 38 28**
- Services Techniques municipaux - **01 30 72 31 90**
- Sports - **01 34 44 10 30**
- Théâtres Pierre-Fresnay et de l'Aventure - **01 34 44 03 80**
- Urbanisme - **01 30 72 38 53**
- Vie de Quartier - **01 30 72 38 68**

➤ Services d'urgence

Pompiers 18
Médecins : • SAMU : **15**
• SOS Médecins du Val-d'Oise : **01 30 40 12 12 / 01 30 30 07 15**
Centre antipoison : **01 40 05 48 48**
Vétérinaires (nuits, dimanches et jours fériés)
Syndicat des vétérinaires : **08 92 68 99 33**
Pharmacies de garde : des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Les coordonnées des pharmacies de garde sont apposées sur votre pharmacie habituelle.

➤ Permanences de vos élus

- **M. le Maire reçoit en mairie tous les samedis, de 9h à 12h sur rendez-vous.**
- **Adjoints au Maire** : sur rendez-vous en mairie.
- **Conseillers départementaux du Val-d'Oise** : Xavier Haquin et Aurore Jacob - Permanence sur rendez-vous en mairie principale, chaque premier samedi du mois de 10 h à 12 h. **Prochaines permanences** : samedis 5 décembre 2015 et 9 janvier 2016. Prenez rendez-vous au **01 34 25 30 14** ou par mail à l'adresse carole.bakour@valdoise.fr
- **Député** : Gérard Sebaoun - Permanence sur rendez-vous en mairie bâtiment A, chaque deuxième vendredi du mois à partir de 18 h. **Prochaines permanences** : 11 décembre 2015 et 8 janvier 2016. Prenez rendez-vous au **06 28 65 75 20**, par mail à l'adresse gsebaoun@assemblee-nationale.fr ou par courrier : Gérard Sebaoun - Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75355 PARIS 07 SP

➤ Établissements publics

- Bibliothèque annexe
André-Malraux - **01 34 14 97 32**
- Centre communal d'action sociale - **01 30 72 38 50**
- Communauté d'agglomération
Val-et-Forêt - **01 34 44 82 00**
- Médiathèque intercommunale
André-Malraux - **01 34 44 19 90**
- Syndicat Émeraude - **01 34 11 92 92**

➤ Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.
Secteur 1 : 15 décembre 2015
Secteur 2 : 16 décembre 2015
Secteur 3 : 17 décembre 2015
Secteur 4 : 18 décembre 2015
Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus. Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur www.ermont.fr ou www.syndicat-emmaude.com.

Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude - Éco-site
12 rue Marcel-Dassault - Parc d'activité
des Colannes - 95130 Le Plessis-Bouchard
01 34 11 92 92
contact@syndicat-emmaude.com



➤ Espace info énergie

Permanence à Ermont
Chaque 1^{er} jeudi du mois,
sur rendez-vous, de 16 h 15 à 19 h.
Mairie bâtiment A - 100 rue Louis-Savoie
BP 40083 - 95123 Ermont Cedex
01 30 38 07 30

Espace info énergie
Pact Val-d'Oise - 13 boulevard de l'Hautill
95092 Cergy-Pontoise
01 30 32 97 21 - Fax 01 30 38 38 05
infoenergie.org

Service municipal Développement Durable
01 30 72 38 52
developpementdurable@ermont.fr



➤ Forces de l'ordre

Hôtel de Police
201 rue Jean-Richepin - BP 82
95123 Ermont Cedex - **01 30 72 66 66**
Ouverture du commissariat et dépôt de plainte 24 h/24.

Police municipale intercommunale
Numéro unique : **01 34 44 82 98**
76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix
Accueil du public du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
La brigade intercommunale est joignable du lundi au samedi, de 8 h à 23 h, et le dimanche, de 9 h à 20 h.

Poste d'Ermont
7 rue de la Réunion - 95120 Ermont
Accueil du public du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

NAISSANCES

I OCTOBRE

- 5 : Adam Lachgar - Nolann Tchoumjeu
- 6 : Laurentiu Mostovoi
- 7 : Adem Khodja
- 17 : Diego Leroux Aparicio Ramos - Clara Mawa
- 18 : Nathanaël Launay
- 19 : Morgane Chen - Joshua Pons Gautier
- 22 : Sagesse Nkounkou Saby
- 26 : Mathias Catel
- 27 : Célia Brunot Bellon
- 30 : Marc Tiebro Kouassi

I NOVEMBRE

- 3 : Jade Martin
- 4 : Julian Nassar
- 10 : Maryam Aoudia

MARIAGES

I SEPTEMBRE

- 19 : Norbert Geniez et Stéphanie Padé

I OCTOBRE

- 17 : Thierry Vennat et Volha Leshyk
- 23 : Asif Shahzad et Fahima Masood
- 31 : Vincent Girodroux-Lavigne et Agnès Bouasy

I NOVEMBRE

- 7 : Soufiane Kamani et Ophélie Le Demazel

DÉCÈS

I OCTOBRE

- 1^{er} : Gérard Lemaire (69 ans)
- 8 : Mario Peressini (92 ans)
- 14 : Lucien Kupiec (86 ans)
- 19 : Roger Hénot (79 ans)
- 20 : Emile Gaunet (72 ans)
- 25 : Robert Danaon (92 ans)

* Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.



© Fotolia

MONSIEUR NOËL, LES ENFANTS D'ABORD !

Période oblige, nous avons invité le Père Noël à se rendre en mairie afin de pouvoir réaliser son portrait. Incognito, il est arrivé directement de Laponie, laissant ses rennes derrière lui. Il dit avoir peu de temps à nous accorder, mais a accepté de répondre à nos questions, entre trois distributions de bonbons dans les rues de la ville.

Vous serez présent à Ermont une bonne partie du mois, que faites-vous le reste du temps ?

Après la course de Noël (je dois livrer des millions d'enfants en une seule nuit), je mérite bien un peu de repos. J'ai une petite maison quelque part en Laponie, j'y passe la majeure partie de l'année... Mais ne vous méprenez pas, je travaille ! Tout de suite après Noël, je m'occupe des cadeaux non distribués, des remplacements de jouets cassés ou abîmés, et je nettoie le traîneau...

Puis je dois gérer toutes les usines de jouets, ainsi que mon équipe de lutins et croyez-moi, ce n'est pas de tout repos !

Que proposez-vous à Ermont cette année ?

Ici, je participe à des animations dans les centres socio-culturels. Comme je ne peux pas être présent partout, j'ai fait installer un bureau de poste en centre-ville, et envoyé quelques lutins pour aider les enfants à écrire leur lettre. Ainsi, les commandes m'arriveront plus vite. J'ai également

prévu une calèche, qui sera conduite par mon plus fidèle lutin, pour faire le tour de la ville.

Enfin, je serai présent sur le marché Saint-Flaive et j'offrirai des bonbons et des photos aux enfants et aux plus grands !

Vous devez être débordé, pourquoi avoir choisi Ermont ?

Je gère plusieurs villes en même temps. Parfois, je dois malheureusement me faire remplacer, je ne peux pas être

partout, et je suis de plus en plus sollicité. Mais Ermont est une ville que j'aime beaucoup, et mes rennes s'y sentent bien.

Avez-vous des anecdotes à nous raconter ?

Oh oui, j'en ai beaucoup ! Il y a toujours les enfants qui essaient de me tirer la barbe pour voir si je suis bien réel, j'ai même déjà songé à me raser pour éviter les blessures... Il y a aussi tous les jeunes qui me tutoient et qui veulent des selfies pour les réseaux sociaux... Et les mamans qui semblent parfois plus impatientes que les enfants d'avoir leur photo avec moi... Et puis, bien sûr, j'ai les commandes incongrues : tous les ans, quelques enfants me demandent de vrais hélicoptères, ou des papas, de belles voitures... Vous savez, je dois m'adapter à l'évolution des technologies !

Vous êtes bien le vrai Père Noël ?

Évidemment !

LES GRANDES DATES DE LA TOURNÉE ERMONTOISE

- Samedi 5 décembre, matin : marché Saint-Flaive
- Mercredi 16 décembre, de 16 h à 18 h 30 : Centre socio-culturel François-Rude
- Samedi 19 décembre de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h : centre-ville
- Samedi 19 décembre, de 14 h à 18 h : figuration dans le spectacle « Grimmo l'Elfe du Père Noël », au Théâtre Pierre-Fresnay